

le **PIERRE - BRILLANT**

MENSUEL D'INFORMATION.

**INAUGURATION
PLACE CURÉ MICHAUD**

C'est un bien agréable plaisir pour moi que de prendre la parole devant une assemblée de gens dont le cœur est à la fête; le sourire des visages, des tenues et des décorations le prouve sans l'ombre d'un doute. Et je vois des visages que je ne m'attendais pas de voir: c'est peut-être que je ne fais pas assez de politique....

Quand on m'a demandé, hier, de bénir les Habitations Place Curé Michaud, j'ai protesté. "Bah! m'a répondu Françoise (Turcotte), à la cérémonie de cet automne, vous avez béni l'extérieur et il s'est bien comporté tout l'hiver; alors, vous bénirez l'intérieur, pour que les locataires y soient heureux, là".

De fait, ces édifices sont bien, sont beaux et avec les soins de Gérard (Morin), je ne doute pas qu'ils vont le demeurer longtemps.

(suite à la page 2)

SUPPLEMENT:

PROGRAMME
du 5^{ème}
FESTIVAL des FOINS
de
Val-Brillant
du
22 au 31 juillet 1983

ce mois:

FETE DES PERES page 3

LA LOCATION D'UN LO-
MENT page 4REGLEMENT MUNICIPAL
page 5

GARAGE MUNICIPAL page 6

L'INEDIT page 10

FAMILLES D'ACCUEIL
page 13

CLUB DE VOILE page 15

PLACE CURE MICHAUD

(suite de la page 1)

J'ai un autre motif d'être à la réjouissance: dans mon petit "Catéchisme de la Province de Québec", je me souviens d'avoir appris: "Quelles sont les principales oeuvres de miséricorde spirituelle...corporelle? Réponse: 1) Donner à manger à ceux qui ont faim; 2) A boire à ceux qui ont soif; 3) Vêtir ceux qui sont nus; 4) Racheter les captifs; 5) Donner l'hospitalité; 6) Visiter les malades; 7) Ensevelir les morts."

Donner l'hospitalité: nos maisons canadiennes d'autrefois étaient grandes pour nos familles nombreuses. On avait place pour tous, même pour les passants en détresse. La charité est restée la charité, mais elle a changé de visage. La charité, d'individuelle qu'elle était, est devenue collective. D'une question de pain et de beurre pour remettre sa mort au prochain repas, la charité, avec les années, se reporte sur le mieux être dans son milieu, maintenant.

Par des lois sociales appropriées, nos gouvernants ont d'abord amorcé une répartition plus équitable de la prospérité du pays. Par des lois sur l'habitation, des constructions du genre Place Curé Michaud, sont devenues accessibles. Nos gouvernants ont ainsi fait une place plus importante à la personne humaine. Ils méritent des encouragements sur ce point.

Maintenant, sur le plan paroissial, la planification, d'édification de PLACE CURE MICHAUD et tout le tralala, ont demandé énormément de dévouement, de bénévolat en temps et même en argent, de la part des promoteurs du bureau d'administration et de plusieurs paroissiens. Sincèrement tous ont bien mérité. Cependant, ils n'ont fait que continuer la tradition d'hospitalité, d'accueil qu'on a toujours si bien su pratiquer au Val-Brillant.

Je me réjouis donc. Je suis heureux de le dire: ça a été pour moi un plaisir de prendre la parole en votre présence.

Clément Roussel, prêtre curé



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique

Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
GOJ 3LO
C.P.: 216

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît

AMQUI, Qué. GOJ 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU

VENTE & SERVICE

le

PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION

Publié par

JOURNAL DE VAL-BRILLANT

C.P. 67

VAL-BRILLANT

GOJ 3LO

REDACTION

Rédacteur

AUCLAIR Marcel

ADJOINT

AUCLAIR Gabriel

Responsables de page

BELANGER Lucien

D'AMOURS Léopold

De Billy Anne

LAUZIER Marie-Paule

LEVESQUE Gilberte C.

PAQUET Aline

PERRON Yolande

RINGUET France

TURCOTTE Françoise

Photographie

LEVESQUE Elisabeth

PRODUCTION

Directeur

BROWN Garry

Composition

LEBEL Irène

Montage

TURCOTTE Denise

Graphiste

D'AMOURS Pauline

DISTRIBUTION

LEVESQUE Gilberte C.

TURCOTTE Denise

TURCOTTE Françoise

742-3831

TURCOTTE Valère

IMPRESSION

LITHOGRAPHIE

DE LA VALLEE

25 de l'Aréna

Amqui, GOJ 1B0

TIRAGE: 750 copies

ABONNEMENT: 6,00\$ année

DEPOT LEGAL: QUEBEC

CANADA

COURRIER 2 ième CLASSE

ENREGISTREMENT: 5568

FETE DES PERES A L'AGE D'OR

Dimanche le 19 juin, la fête des Pères a été soulignée à la soirée de l'Age d'Or, l'heureux élu "Père de l'année" a été M. Donat Paquet. Il a reçu son cadeau souvenir (une lampe en céramique) des mains de la "Mère de l'année" Mme Rose-Anna Paquet.

**** Félicitations à Monsieur Paquet ****

A cette soirée, les anniversaires de naissance des membres, pour les mois de mai et juin, ont aussi été fêtés. Danse, chant, vin d'honneur et goûter agrémentèrent cette soirée, tous s'en donnèrent à coeur joie. Cette soirée a été la dernière avant les vacances d'été.

Dimanche le 3 juillet, le Club de l'Age d'Or s'est rendu à St-Cléophas pour le dîner et la visite du "Centre Naturanimo", 30 personnes ont fait le voyage et ont bien apprécié cette excursion.

Les activités du Club reprendront en octobre prochain.

**** BONNES VACANCES A TOUS! ****

Françoise Turcotte, prés.

DINER DES FERMIERES

A la Cédrière de Val-Brillant, Dimanche le 17 juillet, sera servi comme les années passées, le dîner annuel du Cercle des Fermières. Au menu Cipaille et Fèves au lard.

**** Cordiale invitation à tous ****

Irène et Gilberte

PROJET JEUNESSE CANADA

Le 27 juin dernier débutait dans le cadre du projet Eté-Canada un projet d'animation pour les jeunes et les moins jeunes. Celui-ci est parrainé par le Comité des Loisirs de Val-Brillant et 4 étudiants y travailleront pour une période de 8 semaines. Les principales activités se déroulent à l'O.T.J..

Martine Perron, resp.

CENTRE DE DEPANNAGE POUR ALCOOLIKES

Le Centre de Dépannage est un organisme incorporé sans but lucratif qui s'est fixé deux objectifs majeurs: tout d'abord l'aide aux personnes qui ont des problèmes au niveau de l'alcool et leurs familles et la prévention dans ce même domaine.

Le Centre de Dépannage est né à la suite d'une première rencontre de la table de concertation en alcoolisme tenue en mars '82. En effet, à cette rencontre préparée par le C.L.S.C. les différents intervenants présents (représentants des: A.A., AL-Anon, Unité Domremy, Lacordaire, Pastorale, C.H., C.S.S., Sûreté du Québec, Centre de Bénévolat) avaient fait ressortir les besoins non-rencontrés dans notre région au niveau de l'alcoolisme. Celui de l'hébergement pour les personnes en état d'ébriété temporairement dépourvues au niveau du logement semblait le plus important.

Un sous-groupe de travail maintenant devenu le conseil d'administration du Centre de Dépannage s'est formé et a mis sur pied le Centre qui offre les services suivants depuis septembre 1983:

- la possibilité d'hébergement (0-48 heures) pour les personnes en état d'ébriété dans le local de l'Unité Domremy d'Amqui, situé dans le rang St-Jean-Baptiste à Amqui;
- les services de référence vers l'ensemble des organismes qui travaillent en alcoolisme dans la région;
- les services d'information sur la problématique auprès des jeunes groupes structurés et population en général.

Pour assurer ces services, le Centre compte plusieurs bénévoles: la participation active des ressources, des organismes institutionnels (C.L.S.C., C.S.S., C.H., Sûreté du Québec, etc...) et d'une personne travaillant à plein temps au Centre de Dépannage. Son bureau est situé au C.L.S.C. d'Amqui.

Suzanne Cousineau,
agent relation humaine
C.L.S.C. de la Vallée

LA LOCATION D'UN LOGEMENT

Il a été question dans les chroniques précédentes des "propriétaires" de maison ... mais, il ne faut oublier qu'il existe aussi, et ce en majorité au Québec, des "locataires". Et comme qui dit "juillet" pense "déménagement", j'ai pensé en faire l'objet du propos de ce mois.

Le mot "logement" évoque tout de suite celui de "bail". C'est ainsi que l'on nomme le contrat par lequel une personne loue tout local résidentiel; qu'il s'agisse d'une maison, d'un appartement, d'une maison mobile ou même encore d'une chambre. Il faut savoir qu'un bail peut être soit verbal ou écrit. Evidemment, s'il est verbal, il sera alors plus difficile de se souvenir ce sur quoi les parties se sont entendues (réparations...chauffage...stationnement...). C'est pourquoi il est beaucoup plus sage d'avoir un écrit qui détermine, noir sur blanc, ce à quoi le locateur et le locataire s'obligent. D'ailleurs, la régie du logement fournit à toute personne qui en fait la demande des baux-types (que l'on peut aussi se procurer dans les caisses et les banques). Ces baux comprennent en première partie les conditions obligatoires que les parties ne peuvent modifier et en deuxième partie les conditions qui y sont particulières.

Notons qu'un bail peut être à durée fixe (1 mois, 1 an, 2 ans...) ou indéterminée. La durée est importante lorsqu'il s'agira soit de mettre fin au bail, soit de le renouveler ou d'en modifier les conditions puisque les délais d'avis varieront selon la durée du bail. Car, ne l'oublions pas, le bail est un contrat qui lie 2 parties et c'est au moyen de l'avis que l'une ou l'autre des parties manifestera son intention soit d'en changer les termes ou d'y mettre fin. Mais, attention!, le bail ne se termine pas automatiquement à la date indiquée. Prenons un exemple: Pierre loue un logement pour un an le 1er juillet 1983 (donc valide jusqu'au 30 juin 1984). La loi prévoit cependant qu'à l'échéance,

le bail se continuera de plein droit pour la même durée (soit une autre année dans notre exemple) à moins que le locataire n'ait avisé son propriétaire, au moyen d'un écrit, de son intention de ne pas renouveler son bail au moins 3 mois (au plus 6 mois) avant échéance. Donc, si Pierre désire mettre fin à son bail, il devra en aviser son propriétaire entre le 31 décembre 1983 (maximum 6 mois) et le 31 mars 1984 (minimum 3 mois). Ce qui est important de retenir c'est que Pierre, s'il n'a pas manifesté ses intentions le 1er avril

1984, son bail sera automatiquement prolongé jusqu'au 30 juin 1985 (c'est ce qu'on appelle la "tacite reconduction"). Il est à remarquer que le propriétaire, de son côté, est soumis lui aussi aux mêmes délais s'il désire modifier, par exemple majorer le loyer, les conditions du bail. Toutefois dans ce dernier cas, le locataire aura 1 mois, de la date de réception de l'avis, pour soit manifester à son propriétaire son intention de quitter les lieux ou encore lui signifier qu'il désire renouveler son bail mais qu'il en conteste la hausse. Si le locataire laisse s'écouler plus d'un mois, cela signifie qu'il accepte les conditions qui lui sont soumises. A ce stade, le propriétaire n'aura d'autre choix, s'il maintient sa proposition, que celui de soumettre le tout à la régie du logement. Il a, lui aussi, un mois de la date du refus de son locataire pour agir. Passé ce délai, il est présumé avoir renoncé à la modification telle que proposée.

On peut le constater, la question de délai et d'avis est très importante lorsque l'on parle de bail d'habitation. Le mois prochain, nous parlerons de cette régie du logement qui est compétente à entendre les litiges propriétaires-locataires, et de la procédure que l'on doit suivre pour s'en prévaloir.

Anne de Billy

* * * * *

dossier

Province de Québec
Municipalité Village Val-Brillant
Comté Matapédia

REGLEMENT NO 171-83 CONCERNANT LES BRULAGES

ATTENDU QU'il est loisible à toute corporation municipale d'adopter des règlements pour prévenir les incendies;

ATTENDU QUE certains propriétaires dont les terrains sont situés dans les limites de la municipalité sont parfois dans l'obligation de faire usage du feu pour détruire du foin sec, paille, herbe sèche, tas de bois, broussailles, branchages, quelques arbres ou arbustes, plantes, ordures, etc...;

ATTENDU QUE certaines personnes, dans le but d'éloigner les moustiques ou d'égayer un pique-nique ou fête populaire, se permettent d'allumer un feu de camp ou de joie;

ATTENDU QUE ces feux représentent souvent des risques sérieux pour la propriété d'autrui;

ATTENDU QUE ces feux doivent être soumis à une réglementation uniforme et bien définie;

ATTENDU QUE la corporation municipale est l'autorité reconnue et a juridiction sur les feux allumés dans les chemins et rues de la municipalité ou dans le voisinage de maisons et bâtisses, tandis que la Société de Conservation de la Gaspésie est l'autorité reconnue et assume le contrôle des feux d'abattis et autres situés en forêt ou à proximité;

ATTENDU QU'avis de motion a régulièrement été donné à la session tenue le 12 mai 1983;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Guy Lauzier, appuyé par M. Jean-Guy Pelletier que le règlement no 171-83 soit adopté et il est décrété ce qui suit par ledit règlement:

Article 1:

Il est défendu d'allumer tout genre de feu en plein air, que ce soit pour des fins de loisirs, feu de camp, feu de joie ou autre, ou pour détruire du foin sec, de la paille, de l'herbe sèche, des tas de

bois, broussailles, branchages, arbres, arbustes, autres plantes ou ordures ou quelque matière combustible en tout endroit de la municipalité entre le premier (1er) avril et le quinze (15) novembre

à moins d'avoir obtenu au préalable un permis de brûlage de l'autorité reconnue;

Article 2.1:

Toute matière destinée à être brûlée, y compris l'herbe sèche, doit être mise en tas ou en rangée à une distance suffisante pour assurer la sécurité de la forêt et des résidents et bâtiments;

Article 2.2:

Le détenteur du permis doit avoir à la portée de la main l'équipement et le personnel exigé pour le contrôle du feu et son extinction;

Article 2.3:

L'extinction du feu doit être complétée avant minuit le jour d'expiration du permis;

Article 3:

Il est par la présente interdit d'utiliser des matières pyrotechniques telles que les feux d'artifice, pétards, etc..., dans les rues, chemins ou places publiques de la municipalité sans autorisation de la municipalité;

Article 4:

Le fait d'obtenir un permis pour mettre le feu ne libère pas celui qui a obtenu ce permis de ses responsabilités ordinaires dans les cas où des déboursés ou des dommages résultent du feu ainsi allumé ni de ses autres obligations;

Article 5:

Le conseil de la corporation est, par les présentes, autorisé à faire exécuter et mettre en vigueur ledit règlement;

Article 6:

Toute infraction au présent règlement rendra le contrevenant passible d'une amende n'excédant pas trois cents dollars et, à défaut de paiement de l'amende et des frais dans les quinze (15) jours du prononcé du jugement, à un emprisonnement ne

(suite à la page 8)

15 juillet 1983

Le PIERRE-BRILLANT

5

GARAGE MUNICIPAL

ST-PIERRE DU LAC

Dimanche le 19 juin, nous assistions à la cérémonie officielle d'ouverture de notre garage municipal. Monsieur le maire Richard Sirois, monsieur le député Léopold Marquis et bien d'autres personnalités du monde municipal ont tenu à venir nous exprimer l'émotion agréable qu'ils partageaient avec tous les contribuables de St-Pierre-du-Lac que notre désir d'avoir notre propre garage soit devenu réalité avec l'aide remarquable des hommes et des femmes de notre paroisse, ainsi que l'aide gouvernementale.

Monsieur le curé Clément Roussel fit la bénédiction traditionnelle et par la suite comme la coutume le veut bien le ruban tenu par tous les bénévoles qui ont participé à la construction fut coupé par monsieur le député Léopold Marquis.

Pour terminer cette cérémonie, les épouses de nos conseillers nous servirent un vin d'honneur. Je tiens à remercier ces dames toujours fidèles au poste et toujours prêtes à nous donner de leur temps. Cette journée a été une journée de fierté pour nous tous et le nombre de personnes présentes de démontrait, ce garage a été construit par nos contribuables, chacun y a mis de son temps et je ne le dirai jamais assez de fois: merci et bravo!

Si nous regardons le côté monétaire de la chose, dans le cadre de l'application du programme des équipements communautaires, notre municipalité s'est vue octroyer une somme de 22 670,00\$ pour la construction du garage municipal.

En date du 9 septembre 1982, le conseil de St-Pierre-du-Lac décrétait un emprunt sur billets de 35 000,00\$, emprunt approuvé par le ministre des Affaires Municipales et la Commission Municipale du Québec mais cet emprunt de 35 000,00\$ diminuée à 19 530,00\$ étant donné le coût total de la construction s'élevant à 42 200,00\$ (42 200,00\$ - 22 670,00\$ = 19 530,00\$).

Ministère des Transports
District 07
1862 boul. Jacques-Cartier
MONT-JOLI, G5H 3K9

Note aux corporations municipales

DE: Jacques Bastien,
chef de district

RE: Fermeture temporaire d'une route ou d'un chemin lors d'événements populaires.
N.D.: 1.2.2.

Toute demande d'organisation de rallyes, compétitions, événements sociaux (festival, parade, fête du patrimoine, fête du centenaire, danses populaires) sur des routes ou chemins entretenus par le Ministère des Transports doit être acheminée au bureau du district du Ministère si elle est autorisée par résolution du conseil et que la Sûreté du Québec voit à ce que la réglementation du code de sécurité routière soit respectée.

Par contre, toute demande de fermeture de routes ou de chemins dans le but de cueillir des fonds (pont payant) est refusée.

Jacques Bastien

1983/05/27

c.c.: Sarto Dionne, ing. Région 01
Sûreté du Québec
M.R.C. Métis
M.R.C. Matane
M.R.C. Matapédia
M.R.C. Rimouski/Neigette
Gaëtan Pomerleau, ctre
Marcel Soucy, ctre
Louis-Marie Thériault, ctre

Note: Pour toute demande de permis de construction, de rénovation, de démolition ou d'installation d'une fosse septique, vous devez contacter notre inspecteur municipal, Monsieur Fernand Cagné.

France Ringuet Bérubé

PROJET DE FORMATION

Amqui, 31 mai 1983

Monsieur le maire,

La M.R.C. de la Matapédia et la Commission Scolaire Vallée de la Matapédia se sont associées afin d'organiser, à l'intention des élus et des officiers municipaux, des activités de formation dans des domaines inhérents à leurs tâches.

Force est de reconnaître que la gestion du monde municipal est devenue, au fil des années et des réformes, de plus en plus complexe. La connaissance des principaux outils utiles à l'administration municipale tels le code, les principales lois municipales, le cahier de normalisation comptable, les règlements, etc..., est devenue aujourd'hui un mal nécessaire.

Si, dans le passé, les administrateurs municipaux pouvaient se limiter à leur bon jugement pour gérer leur municipalité, aujourd'hui les choses et les exigences ont changé. En cela, les cinq dernières années ont donné lieu, pour emprunter une expression populaire, à un véritable "tour du chapeau" dans le domaine des réformes municipales: rappelons-nous la refonte de la fiscalité (loi 57), la démocratie (loi 105) et l'aménagement du territoire (loi 125).

De tels changements ne sont pas sans provoquer certains soubresauts, surtout

lorsqu'ils s'opèrent à l'intérieur de structures qui, depuis fort longtemps, s'étaient habituées à un mode de gestion et de fonctionnement.

L'opération amorcée par nos deux organismes est ambitieuse et requiert nécessairement la complicité et l'étroite collaboration des principaux intéressés. C'est pourquoi nous faisons appel à vous pour que chaque corporation municipale nous formule les besoins de formation tant pour ses membres que pour son personnel. Les résultats de cette expérience peut commune, car elle réunit les objectifs de deux organismes en cette matière, sont éminemment reliés à l'intérêt manifesté par les clientèles visées.

Nous comptons donc sur votre appui au sein de votre conseil municipal afin de sensibiliser les gens qui vous entourent sur l'importance de compléter le questionnaire qui leur est destiné. La cueillette de ces données revêt une importance capitale pour l'organisation des programmes qui correspondent aux besoins et à l'intérêt des personnes intéressées.

Recevez, Monsieur le maire, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

Philippe Marquis, préfet
M.R.C. de la Matapédia

Jean-Marie St-Amand, prés.
C.S.V.M.

cartes d'affaires

Pour rendez-vous
Val-Brillant Tél.: 742-3268

Marielle Claveau, D.D.

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Cté Matapédia, P.Q. G0J 3L0

**Jules inc.
Fournier**

CONTRACTEUR

GENERAL

742-3227

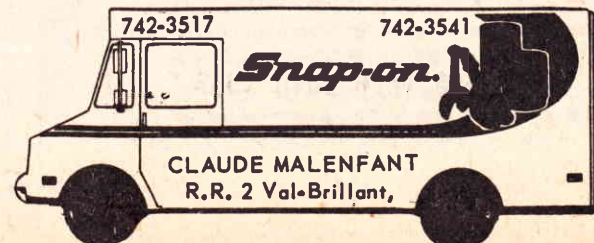
VAL-BRILLANT

**CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental**



VAL-BRILLANT

742-3225



15 juillet 1983 Le PIERRE-BRILLANT 7

DESSERT LEGER

Ingrédients:

1 boîte de biscuits Graham
1 pouding instantané à la vanille
1 enveloppe de Dream Whip
Crémage léger

Préparation:

Couvrir le fond d'une casserole de 8 X 10 à peu près d'un rang de biscuits Graham.

Préparer le pouding instantané, quand il est ferme, verser sur les biscuits, laisser prendre, remettre un rang de biscuits et y ajouter le Dream Whip. Préparer comme à l'habitude. Etendre sur les biscuits, remettre encore un rang de biscuits et ajouter un crémage léger et mince.

Dans le Dream Whip, on peut ajouter quelques gouttes colorantes et dans le crémage ainsi on peut le faire de la couleur qu'on le désire.

Mettre au réfrigérateur 3 à 4 hres.

Marielle Lavoie

CREME AUX POIS VERTS

Ingrédients:

1½ pinte de bouillon de jambon ou eau
1½ tasse de pois verts
1 pomme de terre
1 carotte
1 oignon
1 c. à thé de sarriette
1 c. à thé d'herbes salées + poivre

Préparation:

Si vous n'avez pas de bouillon de jambon, prendre de l'eau, y ajouter du sel et 3 c. à soupe de margarine.

Laver les pois et placer tous les ingrédients dans un chaudron. Quand le tout est cuit (1½ hre à 2 hres) passer au mélangeur (Blander).

Si vous désirez une crème veloutée, ajouter 2/3 de tasse de crème 15%; sinon, ajouter de l'eau si elle est trop épaisse.

Marie-Paule Lauzier

REGLEMENT NO 171-83 CONCERNANT LES BRULAGES

(suite de la page 5)

dépassant pas un mois, le tout conformément à l'article 371 du code municipal;

Article 7:

Le présent règlement entrera en vigueur selon la loi.

Adopté le 6 juin 1983

Gérard Morin, maire

Jeanne-d'Arc Saintonge, sec.-trés.

Spéciaux
du jeudi
inclus

EPICIER

VOTRE
RENDI
QUOT

MARCHÉ

Bien
7
5, rue S
Val-Brill

OBJET à V
LOC

Tarifs: \$1.00 po
\$2.00 po

s'adresser :

Mme Franco

742-3

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES...

Nouvelles:

Décès: A l'hôpital d'Amqui est décédée le 23 juin 1983, Germaine Charest 52 ans 4 mois, épouse de Léopold St-Amand.

- A son domicile est décédé le 24 juin 1983, Georges-Henri Bélanger 67 ans 2 mois, époux de Noëlla Bélanger. Il était le père de Mme Walter Lévesque (Madeleine Bélanger) et de Mlle Gaby Bélanger de notre paroisse.

- A Montréal (Deux-Montagnes) est décédé accidentellement le 20 juin 1983, Guy Savard 40 ans 1 mois, époux de Lucille Turcotte autrefois de Val-Brillant. Il était le frère de M. Louis Savard et le beau-frère de M. Valère Turcotte de notre paroisse.

- A St-Alban est décédé le 1er juin 1983, Michel Fournier 70 ans. Il était le beau-frère de Mme Maurice Fournier de notre paroisse.

- A l'hôpital d'Amqui est décédée le 21 juin 1983, Anne-Marie Beaulieu 82 ans, épouse de feu André Gauthier de Causapsca. Elle était la belle-soeur de Mme Pierre Beaulieu de notre paroisse.

"Sincères condoléances aux familles éprouvées"

Anniversaires de mariage:

- M. & Mme Pierre Paradis ont fêté le 3 juillet, leur 25^e anniversaire de mariage.

- M. & Mme Noël Caron ont fêté le 9 juillet, leur 25^e anniversaire de mariage.

- M. & Mme Gérard Bélanger de St-Joseph de Lepage (autrefois de Val-Brillant) ont fêté leur 50^e anniversaire de mariage par une messe à Val-Brillant avant la fête.

** Félicitations à tous ces jubilaires **

Annonces:

A vendre: Toile (store) à vendre, pour fenêtre de 48 pouces. Couleur: dehors blanc, dedans bleu, avec franges. Vynle contrecollé sur aluminium. Prix 25,00\$. Tél.: 742-3835.

Alcooliques anonymes: Depuis le 25 mai dernier à Causapsca "Nouveau Groupe Alcooliques Anonymes" est ouvert de 19:30h à 20:30h.

** Le Président Laurent O. vous souhaite la Bienvenue! **

CANTINE «LA PAYSANNE»

SPECIALITES:

- SOUS-MARIN
- POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 1H00 AM

VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 2H00 AM

ROUTE 132 OUEST

VAL-BRILLANT

742-3422



NOUVEAU: ARTICLES
DE PUBLICITE DIVERS

(418)
629-2575

TOUS GENRES D'IMPRESSIONS

**lithographie
de la vallée, inc.**

25, DE L'ARENA • AMQUI • C.P. 877

MON PER' J'M'ACCUSE

Mon pèr' j'm'accus'..., mon pèr' j'm'accus' d'avoir..., mon pèr' j'm'accus' d'avoir pensé, d'avoir constaté, d'avoir dit et surtout d'avoir écrit: OUI C'EST LES FESSES' OUI C'EST L'ARGENT QUI MENENT LE MONDE.

Oui mon père je l'ai dit. Oui mon père je l'ai "lâché". Je l'ai même écrit et pis encore, je l'ai signé.

Mais merde de merde ce que parfois on peut être maladroit!

Mais vous, vous qui me lisez, dites, dites-moi et fran-che-ment là, qui de vous pourra m'affirmer avoir toujours été à l'abri de cette tentation, hein? qui? Qui de vous, un certain jour, devant son impuissance, n'a pas osé porter ce jugement et à ce moment qu'est-ce qui était jugé? Était-ce les fins? Était-ce les moyens? Était-ce le constat d'échec et surtout était-ce bien ou, était-ce mal? Qui de vous pourra me dire avec une absolue certitude?

MON PER' J'M'ACCUS'

Mon pèr' j'm'accus' d'avoir des fess' et d'm'en servir
mon pèr' j'm'accus' d'avoir d'l'argent et d'm'enrichir
oui c'est les fess' oui c'est l'argent qui mèn' le mond'
pour notr' espèc' c'est l'défoul'ment c'est le vrai mond'

Ditt' pour les fess' qu'est-c' qu'on n'f'rait pas
c'est notr' faibless' notr' Ottawa
en deux quarts d'heur' interdiction
on joue au coeur démolition
on joue le coeur à fair' semblant
on est qu'baiseur et mécréant
on brass' la vie avec dédain
joue d'l'interdit forc' le destin
puisque l'amour d'vient sans lend'main
fair' un brin d'cour n'sert plus à rien

Ditt' pour l'argent qu'est-c' qu'on n'f'rait pas
prier Satan être geisha
ou fair' crédit ou fair' la guerr'
ou bien pipi les pieds en l'air
c'est qu'c't'important d'avoir beaucoup
beaucoup d'argent d'êtr' manitou
de dominer pour le plaisir
de posséder de détenir
d'avoir puissanc' et plein d'argent
pour la jouissanc' de perdr' son temps

Et aussi, qui osera m'affirmer qu'un jour pour de l'argent, pour des ..., il n'a jamais ..., qu'il a toujours Hein? Qui? Et comme cerise sur le "sundae", bien depuis une couple de décennies on a su nous gaver. On nous a gavés comme des oies et là, bien gavés, trop très bien gavés, on souffre d'une crise, d'une crise de foie (foi).

Notre vieille planète elle souffre et elle souffre en grand. Sûrement sa plus grande maladie c'est et peut-être même en mourra-t-elle un jour, c'est d'entretenir dans ses flancs une race qui devient de plus en plus terre-à-terre, une race qui valorise d'abord et les fesses et le fric avant toute autre valeur. Sûrement que vous connaissez, vous connaissez même le nom qu'on donne aux citoyens de cette race, on les dit: HUMAINS, on les appelle: HOMMES, c'est du pareil au même.

Et pour qui s'adonne seulement un peu à l'observation de ces créatures, c'est fort troublant et ça devient presque inquiétant.

Aussi, peut-être, valait-il mieux un peu en sourire, que d'en beaucoup pleurer.

Mon pèr' j'm'accus' d'avoir des fess' et d'm'en servir
 mon pèr' j'm'accus' d'avoir d'l'argent et d'm'enrichir
 oui c'est les fess' oui c'est l'argent qui mèn' le mond'
 pour notr' espèc' c'est l'défoul'ment c'est le vrai mond'

Ditt' pour les fess' qu'est-c' qu'on n'f'rait pas
 c'est notr' faibless' notr' Ottawa
 pour un jupon à retrousser
 un pantalon à reluquer
 on a l'soupir très assidu
 on s'fait mourir on s'évertue
 c'est vrai qu'sur terr' la séduction
 c'n'est qu'un' affair' de p'tits cal'çons
 "c'pu" un moyen reproduction
 ce n'est qu'un' fin COPULATION

Ditt' pour l'argent qu'est-c' qu'on f'rait pas
 prier Satan être geisha
 laver la crass' lorsqu'il le faut
 pour un' paillass' et un peu d'eau
 vendre des arm' tuer des gens
 vendr' la campagn' aux plus offrants
 vendre les plag' aux vacanciers
 après l'nauf'rag' d'un pétrolier
 fair' Las Végas pour le gros lot
 êtr' monégast' quand on gagn' trop

Mon pèr' j'm'accus' d'avoir des fess' et d'm'en servir
 mon pèr' j'm'accus' d'avoir d'l'argent et d'm'enrichir
 oui c'est les fess' oui c'est l'argent qui mèn' le mond'
 pour notr' espèc' c'est l'défoul'ment c'est le vrai mond'
 c'p'êtr' que les fess' c'p'êtr' que l'argent
 c'comm' la confess' c'très important
 manquer d'argent c'très embêtant
 et manquer d'fess' c'est effrayant
 car pas d'argent peut rien avoir
 et "pi" pas d'fess' peut pas t'asseoir
 as-tu pensé jamais d'argent
 te v'la cassé "pi" d'boult' tout l'temps
 ça pas d'bon sens ça prend d'l'argent
 ça pas d'bon sens ça prend des fess'
 ça prend d'l'argent
 ça prend des fess'
 et "pi" d'l'argent
 et "pi" des fess'
 et..."pi"...d'l'argent
 et..."pi"...des...fess'
 et...."pi"....d'l'argent
 et....."pi".....des fess'

Bernard Plante
 205 Parent app. 202
 Greenfield Park P.Q.

Toute reproduction est absolument interdite à moins d'autorisation tacite ou écrite de
 de l'auteur.

11 octobre 1981

2

La meilleure mémoire

Plus il y a de participants, plus c'est amusant.

Fixe le rang de chacun.

Le premier donne une phrase. Exemple: "Je pars de ma maison et j'emmène."

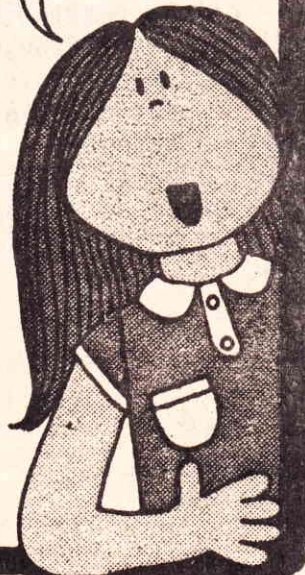
Le second répète la même phrase mais il ajoute un mot. Exemple: "Je pars de ma maison et j'emmène mon chien, mon téléviseur."

Le troisième reprend la phrase du premier et du deuxième et ajoute encore quelque chose à la fin.

Ainsi de suite. Chacun doit passer une fois. Il faut continuer avec les joueurs qui n'ont pas oublié un seul mot.

Quant un concurrent oublie un mot, il doit sortir du jeu et les autres continuent jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un. C'est lui qui aura la meilleure mémoire.

JE PARS DE MA MAISON ET J'EMMÈNE MON CHIEN, MON TÉLÉVISEUR, MES PATINS À ROULETTES, MON CERF-VOLANT, MA PATTE DE LAPIN, MON ESCABEAU, MA BICYCLETTE, MON ÉLÉPHANT ROSE, MES CRAYONS DE COULEUR, MA BROSSÉ À DENTS, MON ROULI-ROULANT, MON TOURNE-DISQUE, MON CHAT, MA VALISE, MA CHAISE, MON OURSON EN PELUCHE, MON AUTO, MA POUBELLE, MES PLANTES VERTES, UN NUAGE, TROIS SOURIS, UNE POMME, MON LIT, MA PISCINE, MES CRAYONS DE SOLEIL...



★ BLAGUES ★

PAS BÊTE!

Une petite fille de quatre ans à un garçon de son âge:

— Est-ce que tu savais que les filles étaient plus intelligentes que les garçons?

— Non.

— Tu vois!



Deux hommes se parlent et l'un dit à l'autre:

"Je ne bois pas, je ne fume pas et je ne blasphème pas."

"Alors, tu n'as pas de défauts?"

"Si, je suis menteur..."



MATHÉMATIQUES

Alain sort de l'école et annonce fièrement à un copain:

Je peux devenir arbitre de boxe. Je sais compter jusqu'à 10.



CRUAUTÉ MENTALE

Une femme accusait son mari de cruauté mentale si grande qu'elle en avait perdu 30 livres.

Comme le juge lui accordait le divorce, elle implora:

— Pas tout de suite, votre honneur! Je voudrais perdre encore 10 livres.



L'ASSOCIATION DES FAMILLES D'ACCUEIL

Fête à Val-Brillant le 17 juin

C'est dans une atmosphère de gaieté et de fraternité que des familles d'accueil ont rendu hommage aux familles d'accueil choisies pour l'année '83, tant au niveau local que régional.

Pour répondre aux besoins actuels de la société, la famille d'accueil assure un milieu de vie familiale, c'est-à-dire: hébergement, soins, entretien et éducation pour une période plus ou moins longue à des jeunes dont les parents sont temporairement ou définitivement incapables d'assumer leurs responsabilités.

En tout, une cinquantaine de personnes s'étaient données rendez-vous au gymnase de l'école de Val-Brillant venant des localités de Matane, Mont-Joli, Rimouski et Amqui.

Des plaquettes souvenirs furent offertes aux familles choisies dans chaque localité, soit à Carole et Jean-Marc Bouchard

de Matane, Rosa et Ludovic Rouleau de Ste-Angèle pour Mont-Joli, Rachel et Denis Viel de Causapscal pour Amqui, ainsi qu'à la famille choisie régionalement Réjeanne et Oscar Gagné de Rimouski. (La famille '83 au niveau provincial est Denise et Denis Gazaille de Montréal). Une plaquette souvenir fut également remise à Anne-Marie St-Onge de Val-Brillant en reconnaissance pour les services rendus à l'Association des Familles d'Accueil du Bas du Fleuve comme administrateur et présidente.

Le groupe Fortin et Rioux de St-Gabriel fit les frais de la musique et a vite fait de charmer l'auditoire par son répertoire varié. Des invités mirent leurs talents à l'épreuve et exécutèrent des chants d'une façon remarquable.

Pour terminer la soirée, un excellent buffet froid fut servi. En somme, une rencontre que tous ne sont pas près d'oublier. L'Association reprendra ses activités à la fin août.

Anne-Marie St-Onge



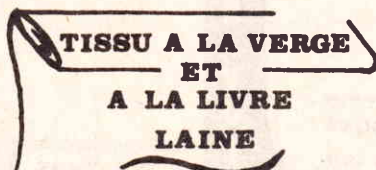
CARON & BOUCHER Inc

C.P. 144 Val-Brillant

GOJ 3LO

TEL: 742-3814

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3490



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

5 rue de l'Eglise, Tél.: 536-3556
Sayabec, Qué. C.P. 99

**PUBLICITÉ
VERRO ENR.**

CALENDRIERS
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX

ROGER VERREAULT, prop.

**Société Mutuelle
d'Assurance
Contre l'Incendie
de Bonaventure
et de Matapédia**

Services offerts :

Assurance Maison

Loyer

Ferme

Automobile

Société Gaspésienne à 100%

MICHEL HALLE 536-3328

JEAN- GUY BEAULIEU 536- 5710



HANDICAPÉS

Avec le beau temps qui fut des nôtres pour le mois de juin, les personnes handicapées de Val-Brillant ont donc pu pratiquer les jeux récréatifs qui restaient au programme. La pétanque, le dard mural, le dard sur gazon, le golf cadran et le fer à cheval étaient donc au rendez-vous les lundis après-midi. Quelques participantes iront aux mini-olympiades le 2 juillet; il faudra donc attendre au mois prochain pour les résultats de ces compétitions. En attendant, on souhaite à tous les participants et participantes, beaucoup de chance.

C'est le 13 juin que les personnes handicapées et le Comité Local de Val-Brillant se rendaient à la Laiterie de Choix et la Crèmerie Unic d'Amqui. Monsieur Ghislain Ruest nous fit visiter d'abord

la laiterie. Il nous expliqua d'abord le fonctionnement des différents appareils et les opérations subies par le lait depuis son arrivée à la laiterie jusqu'à sa dernière transformation. Nous assistions par la suite à la fabrication du fromage qui en étonna plusieurs car entre le fromage blanc et le fromage jaune il n'y a que le colorant qui les différencie. L'emballage du lait fut au programme et on a pu constater à quelle vitesse celui-ci se faisait acheminer. Comme de raison, pour le plaisir de nos palais et nos estomacs, on se régala du bon fromage frais. La visite de la laiterie terminée, on dut se rendre à la crèmerie. Quelques explications nous renseignèrent sur la fabrication de la crème glacée et du beurre qu'on fabrique dans les mois plus froids. C'est en dégustant un "Pic-Noix" qu'on regarda attentivement comment on faisait ces délicieux cornets remplis de crème glacée. Et je peux vous dire que c'est un travail qui demande beaucoup d'attention et de dextérité. Cette visite nous a permis d'apporter des réponses à nos interrogations.

De plus, le Comité Local et les personnes handicapées aimeraient offrir leurs sincères condoléances à la famille éprouvée, lors du décès de Madame Germaine St-Amand.

Aline Paquet, dir.
de la publicité

NOS GÉNÉREUX DONATEURS

Mme Yves Tremblay	Amqui
Mme Pierre St-Laurent	Deux-Montagnes
M. & Mme Auguste Migneault	Val-Brillant
M. & Mme Auguste Côté	Val-Brillant
M. Raymond Santerre	Val-Brillant
M. Michel Delsar	
M. Raoul Ross	Val-Brillant
M. & Mme Banville	Trois-Pistoles
M. Emmanuel D'Astous	Val-Brillant
Mme Marie-Paule Madore	Val-Brillant
Mme Murielle Croteau	
M. André Lamarre	Sept-Iles
M. Jack Lévesque	
M. Adrien Paquet	
M. Léopold D'Amours	Val-Brillant

VENEZ FAIRE UN TOUR

JUSTE POUR VOIR

DECORATION INTERIEURE

• EBENISTERIE

• MENUISERIE

• CUISINES LAMTECH

• PEINTURE NATIONALE

CONSEILS

ESTIMATIONS

PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION
AMOURS
INC.

742-3736

VAL-BRILLANT

les sports

NOUVELLES DU CLUB DE VOILE

L'été est venu enfin...! Et avec lui les adeptes de la voile ont mis leurs bateaux à l'eau. Cette année, on observe une nette augmentation des usagers du Lac et spécialement dans le domaine de la voile. Le Club de Voile en est particulièrement responsable à cause de la mise sur pied de "L'école de Voile" qui attire une grande quantité d'intéressés. L'école offre des cours sur dériveurs et sur planches à voile, et ce à des prix plus que compétitifs et met ses embarcations et planches à la disposition du public, en location, lorsqu'elles ne servent pas pour des cours.

Toute la population a été invitée à essayer son pied marin lors des fêtes du 24 juin et du 1er juillet et un très grand nombre en a profité. La saison bat son plein, si vous êtes intéressés par l'une ou l'autre de nos activités, que ce soit la voile-camping, la planche à voile ou le voilier, en cours ou en location, adressez-vous à nous, nous nous efforcerons de satisfaire vos besoins. Pour de plus amples informations, pour inscription ou réservation, communiquez avec l'école de Voile au 21 rue St-Pierre ou téléphonez au 742-3223.

D'autre part, le Club de Voile a plus d'une corde à son violon; c'est ainsi que les 23 & 24 juillet auront lieu les régates des Jeux de l'Est, compétition sous forme de course de voiliers. Vous êtes invités à venir assister à cet événement et à encourager deux audacieuses jeunes personnes de Val-Brillant qui se sont inscrites pour la régate, il s'agit de Julie Boulianne et de Marie-Claude St-Amand;

elles représenteront notre région dans le domaine de la voile aux Jeux de l'Est et seront accompagnées d'un autre coureur de la région, en la personne de Carl Breau d'Amqui. Tous trois méritent nos encouragements et notre support moral tout au long de ces compétitions, et d'ici là d'ailleurs...!

De plus, durant le Festival des Foins, le Club de Voile organise une régate régionale, pour toutes catégories de voiliers et planches à voile. Que vous soyez de Val-Brillant ou d'ailleurs, si vous avez envie d'y participer, il suffit de s'inscrire le matin du 30 juillet à partir de 9:00h à la Marina. Trois départs auront lieu au cours de la journée. Le dé-

voilement des résultats sera suivi d'un souper organisé par le Club de Voile. Des billets seront bientôt mis en vente pour ce souper.

On profite de l'occasion pour vous annoncer que le Club de Voile a choisi comme moyen de financement, de mettre sur pied une loterie offrant des prix en argent de 1 000,00\$, 500,00\$, 100,00\$, 50,00\$ et 10,00\$. Les billets seront en vente sous peu. Ils seront offerts au prix de 5,00\$ chacun. Mille cinq cents (1,500) billets seront mis en circulation, vous aurez donc de bonnes chances de vous mériter un prix.

Pour la fin de saison, nous mijotons déjà quelque chose d'envergure. Nous sommes en train de la mettre sur pied. Sur ce sujet, on vous laisse en attente, on vous en dévoilera le contenu dans le prochain journal.



SEANI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

fondue chinoise

rosbeef du Roy

steak du Roy

POULETS BAR-B-Q

COMMUNIQUE COMMUNIQUE COMMUNIQUE

Un groupe chargé d'étudier l'impact économique et touristique de la Station de Ski Val-d'Irène sur sa région vient de remettre son rapport aux administrateurs de la station lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 27 juin dernier.

Dans ce rapport, on évalue les retombées économiques de Val-d'Irène sur sa région à un peu plus d'un demi-million de dollars pour la saison 1982-'83. On y ajoute cependant que ce montant aurait été plus élevé, si la station de ski avait bénéficié de meilleures conditions de neige durant la période des Fêtes.

Au niveau de l'emploi, on a pu constater que les opérations de la station avaient un impact direct sur environ 60 emplois à caractère permanent ou temporaire.

Dans une optique d'accélération de la croissance de la station, des recommandations ont été formulées autour des points suivants:

- information et promotion dans les autres régions;
- amélioration du système de remontées;
- développement du versant nord, selon le rythme d'accroissement de la clientèle.

Finalement, aux termes de ce rapport, une insuffisance au niveau de l'hébergement à proximité des pentes constitue un handicap à la croissance de la station.



**la
caisse populaire
de
val-brillant**

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271

**GARAGE
Jacques Levesque**

— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

**GARAGE
Louis Savard**

MECANIQUE GENERALE
ENTRETIEN
742-3333



Valenciel Inc.

Poste de
conditionnement

Semences
Pédigrées

742-3405

